



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### RECHERCHE SUR LE DROIT DE MANIFESTATION :

#### *Appel à manifestation d'intérêt par des chercheurs de droits de l'homme*

---

**Durée du contrat :** mai - septembre 2021

**Date limite de candidature :** 20 mai 2021

**Contact :** [recruitment@article19.org](mailto:recruitment@article19.org)

#### **Contexte du projet :**

Les manifestations jouent un rôle important dans toutes les sociétés, permettant aux individus et aux groupes d'exprimer leurs mécontentements et leurs griefs, de partager des points de vue et des opinions, d'exposer les failles de gouvernance et d'exiger publiquement la responsabilité et le changement du gouvernement. Partout dans le monde, les gens manifestent de plus en plus, dans la rue et en ligne, malgré la pandémie mondiale. Mais ceci a également mené à une augmentation de la répression des manifestations à travers des mesures la répression brutale, aux mesures juridiques et politiques qui criminalisent les manifestations et cherchent à dissuader ou faire obstacle aux manifestants. Ceci est aggravé par une culture d'impunité pour ceux qui violent les droits humains des manifestants. Différents secteurs de l'opinion publique, y compris certains médias, présentent les manifestations et les manifestants soit comme un inconvénient à contrôler, soit comme une menace à anéantir, au lieu de sensibiliser les sociétés à la manière dont leurs droits sont violés.

Le travail d'ARTICLE 19, habilitant les individus et les communautés à revendiquer leurs droits, à participer à l'espace civique, et à exiger des comptes, contribue à faire évoluer les discours sur les manifestations dans une direction positive. Sur la base de nos travaux actuels, ARTICLE 19 développera une campagne mondiale dynamique sur le droit de manifester. Cette campagne vise à tirer parti des enseignements de nos campagnes précédentes sur le droit de manifester au Brésil et au Kenya. La campagne vise également à étudier l'impact que la stigmatisation de certains groupes de manifestants a sur la façon dont les autorités répondent aux manifestations, que les médias couvrent et le public répond et soutient les manifestations. La campagne cherche à accroître la visibilité et à soutenir les voix des personnes les plus ciblées, à risque et exclues.

Pour garantir que notre campagne mondiale soit fondée sur des preuves et basée sur des priorités locales, ARTICLE 19 mènera des recherches sur la stigmatisation et la discrimination des manifestants - en ligne et hors ligne - dans un certain nombre de pays. Pour cette raison, nous recherchons soit une agence de recherche, soit un groupe de consultants pour soutenir cette tâche.

#### **Objectif:**

ARTICLE 19 recherche des agences de recherche ou des chercheurs individuels spécialisés dans les pays suivants: Mexique, Tunisie, Brésil, Kenya, Thaïlande, Pologne, Sénégal et USA. Nous acceptons également les candidatures de consultants ayant une expérience dans un ou plusieurs des pays ci-dessus. L'agence / le (s) chercheur (s) présenteront leur méthodologie pour rechercher comment la

stigmatisation et la discrimination contre les manifestants jouent un rôle dans la manière dont les autorités y répondent. Ils devront suivre les lignes directrices de recherche d'ARTICLE 19. La recherche devrait inclure des entretiens approfondis avec des personnes victimes de discrimination autour des manifestations et la documentation des témoignages. L'agence / le ou les chercheurs devront également collecter 4 études de cas emblématiques par pays en utilisant nos lignes directrices pour les études de cas. L'agence / le ou les chercheurs travailleront en étroite collaboration avec un responsable de la campagne.

L'agence / le ou les chercheurs veilleront à ce que les méthodologies soient appliquées dans les pays cibles, fourniront un retour d'information et un soutien aux bureaux régionaux d'ARTICLE 19 si nécessaire, consolideront les données et rédigeront un rapport de recherche. L'objectif du rapport est de démontrer les tendances de discrimination et de stigmatisation des manifestants dans chaque pays et de présenter les cas de discrimination de certains groupes de manifestants dans la loi et la pratique. Le rapport devrait inclure des recommandations destinées aux gouvernements des pays cibles.

**Pays cibles: Mexique, Tunisie, Brésil, Kenya, Thaïlande, Pologne, Sénégal et États-Unis**

#### **Audience**

- Les communautés des pays cibles qui subissent la stigmatisation lorsqu'elles manifestent
- Les communautés des pays cibles qui évitent les manifestations en raison de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard des manifestations dans les médias et par les forces de l'ordre
- Médias locaux et grand public dans les pays cibles
- Autorités et services répressifs des pays cibles
- Les organisations de la société civile qui promeuvent le droit de manifester ou de défendre ceux qui manifestent

#### **Méthodologie de recherche:**

Nous recherchons une agence de recherche ou un groupe de chercheurs ou de consultants ayant une expertise spécifique dans des pays sélectionnés, et est capable de mener des recherches approfondies sur le terrain avec accès dans une sélection de pays. Les bureaux régionaux ARTICLE 19 collaboreront avec l'agence / le (s) chercheur (s) sur l'identification des groupes et des individus pour la recherche sur le terrain, mais la recherche, la collecte et l'analyse des données seront assurées par l'agence / le (s) chercheur (s). Un rapport sera produit par l'agence / le (s) chercheur (s) qui devrait inclure :

##### **1.) Révision de la législation régissant les manifestations :**

a.) et toute législation susceptible de contribuer à la discrimination liée à l'exercice du droit de manifester afin d'évaluer si elles sont conformes aux traités et normes internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

##### **2.) Application de la loi dans la pratique :**

a.) documentation des modèles, de la manière dont la législation est utilisée et de la manière dont elle est utilisée différemment sur certains groupes.

b.) comportement des autorités lors des manifestations

3.) Documentation de 4 à 6 études de cas (par pays) de groupes confrontés à la discrimination et à l'exclusion pour comprendre les tendances de discrimination et de stigmatisation de certains groupes lorsqu'ils manifestent dans chaque pays

- a.) utiliser des directives de cas emblématiques pour mener des entretiens approfondis avec des individus
- b.) Examiner le matériel médiatique (y compris les vidéos, le cas échéant), les documents de recherche existants, interroger les témoins et les victimes, interroger les autorités, examiner les dossiers hospitaliers, les rapports de police etc.

**Tâches et responsabilités ( tout en respectant les directives et lois nationales reliées au coronavirus):**

- Utilise les directives et protocoles ARTICLE19 pour la recherche
- Utilise les politiques et documents ARTICLE19
- Présenter la méthodologie de recherche, y compris sur les approches clés et les questions auxquelles il faut répondre dans la recherche
- Travaille en étroite collaboration avec le coordinateur de recherche d'ARTICLE 19 et les équipes régionales en tant qu'informateurs et collaborateurs clés, qui fourniront un aperçu du pays, des réseaux et des principales parties prenantes.
- Responsable de l'analyse des données et de la rédaction du rapport de recherche
- Assurez-vous que toutes les informations sont traduites si nécessaire
- Collectes des données brutes
- Produire un rapport basé sur les données et analyses
- Études de cas emblématiques

**Résultats:** Les agences / chercheurs doivent documenter les données et rédiger un rapport basé sur les résultats. Nous prévoyons également que l'agence / le (s) chercheur (s) rassemblera (nt) 4 à 6 études de cas emblématiques par pays. Le rapport final comprendra toutes les données brutes et toutes les preuves qui ont été collectées.

**Calendrier prévisionnel :**

20 mai	Date limite de candidature
semaine du 20 mai	Candidats présélectionnés invités à un entretien et à présenter leur proposition de projet
29 mai	Contrat signé
septembre	Rapport final remis

**Compétences et qualifications requises :**

- Au moins 5 ans d'expérience de recherche sur les droits humains
- Bonne compréhension de la liberté d'expression et la liberté d'assemblée
- Expérience de mener des entretiens avec des survivants de violations des droits humains
- Expérience en évaluation de données statistiques
- Connaissances et expérience dans un ou plusieurs des pays sélectionnés
- Excellentes capacité de communications orales et écrites en anglais
- Préférable si le candidat a des connaissances en espagnol, français, portugais ou arabe.

- Excellentes compétences en gestion de projet et en budget

**Documents a transmettre lors de la manifestation d'intérêt :**

Veillez soumettre votre candidature à l'adresse suivante: [recrutement@article19.org](mailto:recrutement@article19.org)

Veillez inclure les informations suivantes :

1. Vos Coordonnées
2. Lettre exprimant les raisons de l'intérêt au projet
3. Inclure des exemples 2 à 3 rapports ou articles de recherche de travaux antérieurs
4. Proposition de recherche y compris la méthodologie, les CV des équipes de recherche et le budget détaillé

**REMARQUE:** ARTICLE 19 se réserve le droit de modifier ou de changer ou d'annuler ces conditions à tout moment, s'il existe des raisons impérieuses de le faire.